

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Établissement Public  
Foncier et d'Aménagement  
de la Guyane

La Fabrique Amazonienne  
14, Esplanade de la cité d'affaire  
CS 30059  
97351 MATOURY  
[www.epfag.fr](http://www.epfag.fr)

### Agence Manifeste

Rachel BRUNELLA  
[rachel.brunella@manifeste.fr](mailto:rachel.brunella@manifeste.fr)  
Port : 06 21 03 08 30  
Tél : 01 55 34 99 84

### Service communication

Clara CLET  
Responsable de la  
communication  
0594 38 77 03  
[communication@epfag.fr](mailto:communication@epfag.fr)



## Opération de maintenance du bassin dans l'écoquartier Hibiscus à Cayenne à partir du lundi 16 novembre pour quatre semaines

*Jeudi 12 novembre 2020* - En concertation avec la ville de Cayenne, l'EPFA Guyane, aménageur de l'écoquartier Hibiscus va effectuer une opération d'entretien exceptionnel du bassin paysager. Avant la saison des pluies, à partir du lundi 16 novembre 2020 et pour quatre semaines environ, la société Eiffage va vider le bassin. Lors de contrôles, les équipes techniques de l'EPFA Guyane ont constaté la présence de rouille sur une partie du gabion immergé du bassin, situé sur la rive aval (côté stade et rocade). L'EPFA Guyane intervient donc rapidement pour traiter la présence de rouille. L'accès aux abords du bassin sera modifié pour les usagers en fonction des étapes du chantier. La Mairie de Cayenne et l'EPFA Guyane informeront régulièrement les habitants des avancées des travaux via leurs réseaux sociaux, leurs sites internet et une réunion d'information.

### La nature de l'intervention

C'est une opération de maintenance et de vidange d'un chantier hydraulique. Le gabion est utilisé dans les aménagements paysagers hydrauliques. C'est une cage en grillage métallique que l'on remplit de pierres, qui sert de matelas pour maintenir la berge.

La rouille identifiée sur le gabion ne perturbe pas l'écosystème naturel et n'engage pas la sécurité des riverains.

La société Eiffage va vider le bassin et projeter du béton dit maritime sur le gabion corrodé pour le traiter.

### Le déroulé des travaux

Les équipes travailleront du lundi au vendredi de 6h30 à 17h.

Du 16/11/2020 au 20/11/2020 : le bassin de compensation sera pompé de ses 20.000 m<sup>3</sup> d'eau de pluie, à l'aide de motopompes. L'eau sera déversée dans l'exutoire actuel du bassin situé sous la rocade de Zéphir.

Du 23/11/2020 au 01/12/2020 : les gabions seront nettoyés et de nouvelles armatures seront fixées.

Du 02/12/2020 au 18/12/2020 : 15 m<sup>3</sup> de mortier seront projetés sur le gabion sur la partie basse à l'aide de pompes spécifiques.

A partir 21/12/2020 : remise en eau naturellement du bassin.

### L'accès du public aux abords du bassin sera modifié pendant les travaux

Durant quelques jours en fonction de la nature séquencée des travaux, se promener autour du bassin sera interdit. Des panneaux de chantier informeront les usagers sur le terrain.

A partir de mi-décembre, les usagers, les promeneurs, les riverains, les commerçants, les collégiens retrouveront leur parc urbain.

La mairie de Cayenne et l'EPFA Guyane présentent leurs excuses aux usagers pour la gêne occasionnée.

À propos de l'EPFA Guyane : créé en 1996, l'EPAG (Établissement Public d'Aménagement de Guyane) a changé de statut au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour devenir un EPFA (établissement public foncier et d'aménagement). Il est dirigé par Denis Girou, IGPEF. Rodolphe Alexandre, Président de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), a été élu président du conseil d'administration. L'EPFA Guyane, établissement public de l'état à statut particulier, s'inscrit dans une perspective de développement cohérent et durable du territoire, adapté aux spécificités amazoniennes.

Sa mission s'articule autour de trois axes :



**faire la ville amazonienne durable et contribuer au développement économique** dans le cadre de sa mission d'établissement public d'aménagement ;



**maîtriser le foncier** pour les projets publics de demain dans le cadre de sa mission d'établissement public foncier ;



**participer au développement agricole** de la Guyane dans le cadre de sa mission de SAFER.

Une opération d'intérêt national, OIN, à laquelle les élus de Guyane ont été associés, a été instaurée par décret le 14 décembre 2016. Elle s'organise autour de trois bassins d'urbanisation : Saint-Laurent du Maroni et Mana, Kourou, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, représentant 24 secteurs géographiques différents. **La Guyane est la première opération d'intérêt national ultramarine.** Elle sera mise en œuvre par l'EPFA Guyane. Pour mener à bien l'aménagement des secteurs de l'OIN, l'établissement sera doté de 1 500 hectares de foncier appartenant à l'État et a reçu un financement de 7,7 millions d'euros pour conduire les études nécessaires aux futures opérations.